



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-76710>

Département(s) de publication : **24**

Annonce n° **24-76710**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Centre Hospitalier de Périgueux, établissement support du GHT de Dordogne

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 26240580600015

**Ville** : Périgueux

**Code postal** : 24019

**Groupement de commandes** : Oui

**Nom du coordinateur du groupement** : GHT de Dordogne

**Département(s) de publication** : 24

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : [www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_91baBuqfuR](http://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_91baBuqfuR)

**Identifiant interne de la consultation** : GHT24030

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Cellule des marchés du GHT 24

**Adresse mail du contact** : Dae.marches@ch-perigueux.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Formulaire DC1 : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; Formulaire DC2 : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (documents disponibles à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place DC1 et DC2. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques, chaque membre du groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur;

Autorisation spécifique ou preuve de l'appartenance à une organisation spécifique permettant de fournir le service dans le pays d'origine du candidat; Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat; Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité; Pour les architectes uniquement : la copie de l'attestation de l'inscription à l'Ordre français des architectes, ou diplôme reconnu au titre de la directive n° 85-384 CEE du 10 juin 1985 mise à jour en 2001 pour l'architecte mandataire et pour l'(les) architecte(s) cotraitant(s) éventuel(s) ou pour les architectes étrangers, la preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 05/08/2024 à 10:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et des pondérations énoncés dans le cahier des charges (règlement de consultation)

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Maîtrise d'oeuvre pour le projet de création d'une plateforme de déchets

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71000000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Maîtrise d'oeuvre pour le projet de création d'une plateforme de déchets et de la modification de la galerie de sous-sol cheminant sous l'ensemble des bâtiments nécessitant des travaux pour permettre d'optimiser la circulation du tracteur et des bacs à déchet en convoi. L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du marché. Les prestations objet de la présente consultation, pourront donner lieu à un nouveau marché pour la réalisation de prestations similaires passé en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la Commande Publique et qui seront exécutées par le titulaire initial du marché. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. Les clauses de réexamens (= modifications) sont indiquées dans le cahier des clauses administratives particulières. L'enveloppe prévisionnelle des travaux est arrêtée à 350 000euros HT Travaux en Valeur Initiale. La durée de l'opération est estimée à 9 mois + période de garantie de parfait achèvement.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Centre Hospitalier de Périgueux

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : Des visites seront organisées, dans les conditions indiquées dans le règlement de consultation. Par conséquent, les candidats prendront rendez-vous avec le(s) référent(s) technique(s) mentionné(s) dans le règlement de consultation

**Autres informations complémentaires** : La Loi no2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires a prévu la mise en place de Groupements

Hospitaliers de Territoire (GHT), par regroupement sur un même territoire de plusieurs établissements publics de santé. Ainsi, le titulaire du marché est informé que le Centre Hospitalier de Périgueux (acheteur référent), établissement support du GHT de Dordogne, passe le présent marché dans le cadre de sa compétence légale (article L.6132-2-5°A du code de la Santé Publique) au bénéfice des membres du GHT suivants : - maître d'ouvrage : Centre Hospitalier de Périgueux. A l'issue de l'étude de l'offre, le maître d'ouvrage pourra organiser des négociations avec les 3 candidats (sous réserve de l'existence d'un nombre de candidats appropriés) sélectionnés selon les critères de sélection des offres et leur pondération, et dans les conditions indiquées dans le règlement de consultation. Néanmoins, le maître d'ouvrage se réserve le droit d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/07/2024**